

25 NOVEMBRE 2024



LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES des règles juridiques à leur mise en oeuvre

FACULTÉ DE DROIT DE METZ - AMPHI 1 - Île du Saulcy



Inscription en ligne préalable obligatoire >>>



FACULTÉ DE DROIT,
ÉCONOMIE ET
ADMINISTRATION
DE METZ



ORDRE DES AVOCATS
À la Cour d'Appel de METZ

ADICOD

Prévue le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, cette journée d'étude a pour objectif de questionner la réponse du droit à ces violences. La méthode choisie consiste à partir d'un exemple traité par le droit, celui des violences conjugales, pour déterminer comment les réponses du droit ont été élaborées et comment elles sont mises en œuvre. Aussi, se succéderont des interventions d'universitaires et des tables rondes réunissant des acteurs de terrain. Le public visé par cette journée est composé d'enseignants-chercheurs et d'enseignantes-chercheuses, d'étudiantes et d'étudiants, mais également de praticiens et praticiennes du droit (avocats et magistrats) ainsi que de représentantes et représentants du secteur associatif, du secteur social et des établissements sociaux et médico-sociaux susceptibles d'accueillir des publics concernés par la thématique (femmes victimes de violence et/ou leurs enfants).

Après le passage en revue du traitement par le droit des violences conjugales et de sa mise en œuvre, le sujet sera abordé de violences qui ne font pas, à l'heure actuelle, l'objet d'un traitement juridique spécifique et qui restent invisibilisées : les violences commises contre les femmes âgées dépendantes. Il s'agira de déterminer si et dans quelle mesure le traitement des violences conjugales peut servir de modèle à celui de ces violences spécifiques.

8H30 : Accueil

9H00 : Allocutions d'ouverture :

P. TIFINE, Doyen de la faculté de droit

C. LIEVAUX, Directrice adjointe de l'IFG

Propos introductifs : S. MOISDON-CHATAIGNER Professeure, *Université de Rennes*, Présidente de l'ADICOD

Sophie DUMAS-LAVENAC, Maîtresse de conférences, *Université de Lorraine*

UNE PRIORITÉ NATIONALE : LA CONSTRUCTION DE LA PROTECTION CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

1. L'ÉVOLUTION DU DROIT PÉNAL ET DU DROIT CIVIL

9H30 - De l'incapacité de la femme mariée à la reconnaissance du viol conjugal : repères historiques,

Alexandra BOUSCAVERT, Maître de conférences, *Université de Lorraine*

9H55 - La mobilisation du droit pénal dans la lutte contre les violences conjugales,

Chloé LIEVAUX, Maître de conférences, *Université de Lorraine*

10H20 - La mobilisation du droit de la famille dans la lutte contre les violences conjugales,

Sophie DUMAS-LAVENAC, Maîtresse de conférences, *Université de Lorraine*

10H45 - La mobilisation du droit processuel dans la lutte contre les violences conjugales :

- Le point de vue de l'association d'aide aux victimes, Emmanuelle LEVY, *Centre d'information sur les droits des femmes et des familles*
- Le point de vue de l'avocate, Sarah UTARD, *Avocate au barreau de Metz*
- Le point de vue du parquet, Laureline GUILLOT et Emmeline OGET, *Magistrates, tribunal judiciaire de Metz*

11H15 - Pause

11H30 - Table ronde : La mise en œuvre des évolutions

Animatrice : Marie GAYET, Maîtresse de conférences, *Université de Rennes*

Participants : Laureline GUILLOT et Emmeline OGET, *Magistrates*, Sarah UTARD, *avocate*, Emmanuelle LEVY, *Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)*, Isabelle SCHUTZ, *association Informelles*.

12H30 - Déjeuner

2. L'ÉVOLUTION DU DROIT SOCIAL

14H00 - L'apport du droit du travail dans la lutte contre les violences conjugales

Alexia GARDIN, Professeure, *Université de Lorraine*

14h25 - Table ronde : La mise en œuvre de l'accompagnement social des femmes victimes de violence

Animateur : Erwan BESNARD, Psychologue, *Sauvegarde 56*

Participants : Tiphaine BOYER, responsable 3919 (à distance), Jessica LALLEMAND, *Intervenante sociale en gendarmerie*, , Barbara FOGELGESANG et Teddy DAVID, *association d'information et d'entraide mosellane AIEM (hébergement d'urgence)*.

15H30 - Pause

UNE INVISIBILISATION : LES VIOLENCES SEXUELLES SUR LES FEMMES ÂGÉES ET DÉPENDANTES

15H45 - Les violences sexuelles en EHPAD,

Aline VIGNON-BARRAULT, Professeure, *Université d'Angers*

16H10 - La prise en compte de la vie affective et sexuelle dans l'organisation des soins aux personnes âgées dépendantes en établissement et à domicile

Alan VINOT, Directeur général de la *fondation Bompard*

16H35 - Échanges avec la salle et fin de la journée